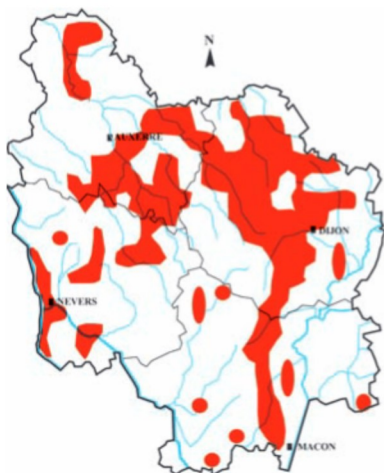


1304 Grand rhinolophe

Mammifères / Chiroptères /
Rhinolophus ferrumequinum
Directive Habitat-Faune-Flore :
annexe II.
Espèce et habitat protégés en
France par l'A.M. du 23 avril
2007.

Localisation de l'espèce



Espèce surtout présente sur les plateaux et côtes calcaires.

(d'après les données 2009 de Bourgogne Base Fauna).

Mode de vie et besoins écologiques

Le grand rhinolophe chasse en vol lent dans les bois clairs au printemps et dans les prairies bocagères en été. Son régime alimentaire varie, en effet, avec les saisons. Ses proies sont des insectes de taille moyenne à grande : papillons, coléoptères (notamment des coprophages liés aux bouses)... La mise bas intervient en juin au sein de colonies de femelles, souvent associées à d'autres espèces. Cette chauve-souris hiberne d'octobre à avril dans des gîtes calmes et obscurs, à température assez constante (5 à 12°C) et à hygrométrie élevée.

Habitat(s) de l'espèce

Territoires de chasse : prairies bocagères (6510), ripisylves (91EO*), forêts à sous-bois clair (9130...), fourrés (5130), pelouses (6210), rivières (3260), plans d'eau (3150).

Gîtes de mise bas et de repos diurne : bâtiments (greniers, combles, clochers...) et grottes (8310).

Gîtes d'hibernation : grottes (8310).

État de conservation en Bourgogne : mauvais.

En Bourgogne, elle est considérée vulnérable en raison de populations faibles (moins d'une dizaine de sites de mise bas) et fortement concentrées dans les gîtes d'hibernation. Toutes les chauves-souris pâtissent de la raréfaction générale des insectes.

Pour en savoir plus <http://www.natura2000.fr>

Les rhinolophes se distinguent facilement des autres chauves-souris par un large appendice en forme de fer à cheval entourant les narines. Au repos, ils s'enveloppent presque totalement dans leurs ailes, prenant l'allure de petits sacs pendus. Cette espèce est la plus grande des rhinolophes européens, avec une longueur de 5,7 à 7 cm de long (tête et corps) et une envergure de 35 à 40 cm.



Grand rhinolophe en hibernation



Éléments d'appréciation des incidences des aménagements

Vulnérabilité assez forte

Représentation en Bourgogne : rare.

Tendance évolutive : stable.

Capacité de récupération en cas de perturbation : mauvaise.

CONSEILLÉ

- Maintien de l'accessibilité aux grottes et bâtiments.
- Tranquillité et obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas.
- Maintien des réseaux de haies et d'un paysage diversifié semi-ouvert.
- Plantation de haies ou d'alignements d'arbres dans les territoires trop ouverts.
- Limitation des produits insecticides et utilisation de vermifuges non nocifs pour les insectes.
- Maintien et entretien des lisières.

A ÉVITER

- Condamnation des gîtes de mise bas (rénovation de vieux bâtiments, clochers grillagés...).
- Dérangement par le bruit ou la lumière.
- Rupture de continuité des corridors biologiques (haies, ripisylves).
- Défrichements, mise en culture des prairies, plantations massives de résineux...
- Installation d'éoliennes.

Diagnostic de présence

L'état initial est à réaliser par un spécialiste formé au détecteur d'ultrasons pour minimiser les risques de perturbation des espèces dans les gîtes. Pour ces derniers, beaucoup de données existent déjà (voir SHNA Bourgogne Base Fauna).



Il est préférable de ne pas faire état des localités précises de cette espèce sensible dans les publications.